



Chers élèves,

*Nous te souhaitons la bienvenue dans ton école pour cette nouvelle année scolaire 2022-2023. C'est sous le thème de **la magie des livres** que l'équipe école de la Mosaïque t'accueillera cette année.*

Ces règles de conduite te serviront tout au long de l'année pour y retrouver des informations importantes et pour permettre à tes enseignants et à tes parents de suivre l'évolution de ton comportement. Comme ces règles de conduite sont un moyen de communication officiel utilisé par l'école, tu dois le conserver propre et complet. De plus, nous te demandons d'en prendre connaissance avec tes parents, afin de bien connaître les règlements de l'école.

Ta vie scolaire est importante. Elle te permet de grandir dans tous les domaines et de te préparer à ta vie adulte. Autour de toi, tu as des aides : le personnel de l'école et tes parents. Cependant, personne ne pourra fournir les efforts à ta place. Tes succès seront avant tout le fruit de ton ardeur au travail et de ta persévérance.

Bonne année scolaire !

L'équipe de l'école de la Mosaïque

Informations générales

Horaire

Précolaire 4 et 5 ans	Primaire	Adaptation scolaire
8 h 10 à 10 h 32	8 h 10 à 11 h 30	7 h 55 à 11 h 30
12 h 55 à 15 h 15	12 h 55 à 15 h 15	12 h 55 à 15 h 26
		Mercredi après-midi : journée pédagogique

Horaire de surveillance dans la cour de l'école

A.M. 8 h 00 à 8 h 10 et 11 h 30 à 11 h 35

P.M. 12 h 45 à 12 h 55 et 15 h 15 à 15 h 20

Aucun élève ne doit se présenter dans la cour avant le début de ces heures de surveillance, à moins d'être inscrit au service de garde le matin et le midi. Les élèves doivent quitter la cour à 11 h 30 et 15 h 15 immédiatement après la classe, sauf s'il est inscrit au service de garde à l'heure du dîner et à la fin des classes l'après-midi.

Absence d'un élève

Pour signaler une absence, nous vous invitons à communiquer avec le secrétariat de l'école et de laisser un message indiquant le nom de votre enfant, le nom de l'enseignante, la durée ainsi que le motif de l'absence. Tél. : **418 686-4040 au poste 4028**

Retards

Tout retard doit être motivé par les parents (par écrit ou par téléphone). S'il n'est pas motivé, l'élève recevra un billet d'avertissement qui sera remis au titulaire qui en assurera le suivi. Après un certain nombre, l'élève sera rencontré par la direction de l'école et les parents seront avisés. Une reprise de temps pourrait être imposée à l'élève.

Retour à la maison pendant les heures de classe

Si un élève doit quitter avant la fin des classes, le parent doit le justifier **obligatoirement** par écrit auprès de son titulaire dans les meilleurs délais, sinon, l'autorisation ne sera pas accordée. Si nous devons retourner un enfant à la maison, la secrétaire s'assurera qu'il y a quelqu'un de disponible pour venir le chercher ou l'accueillir, s'il y a lieu.

Transport actif

À l'école de la Mosaique, le transport actif est encouragé. Lorsque la température le permet, les enfants peuvent utiliser le vélo, la trottinette ou la planche à roulettes pour se rendre à l'école. Dès leur arrivée sur la cour d'école, ils doivent attacher leur vélo aux endroits prévus ou prendre dans leurs mains les autres moyens de transport. En aucun temps, ils ne peuvent les utiliser à l'intérieur de l'école. Ils doivent les ranger aux endroits prévus et mettre leur casque à leur casier. Si les règles ne sont pas respectées, l'enfant peut se voir retirer le droit de venir à l'école de cette façon. L'école n'est pas responsable des bris, des pertes, des vols ou du vandalisme.

Visite à l'école par les parents ou tout autre visiteur

En tout temps, il est **interdit de circuler dans l'école sans autorisation**. Pour des raisons de sécurité, toute personne ne faisant pas partie du personnel ou ne fréquentant pas l'école doit **se présenter au secrétariat** dès son entrée dans l'école. Vous devez prendre rendez-vous avec le personnel de l'école **avant** de vous présenter.

Aucun parent ou visiteur ne peut se présenter dans la cour d'école entre 7 h et 18 h sans autorisation lors des jours de classe et lors des journées pédagogiques.

Maladie

Toute maladie contagieuse ainsi que les poux, les vers intestinaux et les punaises de lit, **doivent être déclarés au secrétariat de l'école** le plus tôt possible pour éviter une épidémie et pour protéger nos proches.

Si votre enfant a de la diarrhée, des vomissements ou de la fièvre, il doit demeurer à la maison. Il pourra réintégrer l'école 24 heures après la disparition des symptômes. S'il présente soudainement ces symptômes, la secrétaire communiquera avec vous afin que vous veniez le chercher.

Administration de médicaments

L'école est seulement autorisée à administrer les médicaments qui sont **prescrits par un médecin**. Par conséquent, les pastilles, l'acétaminophène (Tylenol), l'ibuprofène (Advil) ou tout autre médicament en vente libre ne peuvent être admis, à moins qu'ils soient **prescrits par un médecin, dans son contenant original et ayant l'étiquette de la pharmacie apposée**. Le parent doit compléter le formulaire d'autorisation disponible au secrétariat ou au service de garde afin que la médication puisse être administrée à son enfant.

Extraits de la Loi sur l'instruction publique

Article 76 : Le conseil d'établissement approuve les règles de conduite et les mesures de sécurité proposées par la direction de l'école.

Les règles de conduite doivent notamment prévoir, en outre des éléments que le ministre peut prescrire par règlement :

1. Les **attitudes et le comportement** devant être adoptés en toute circonstance par l'élève;
2. **Les gestes et les échanges proscrits en tout temps**, quel que soit le moyen utilisé, y compris ceux ayant lieu par l'intermédiaire de médias sociaux et lors de l'utilisation du transport scolaire;
3. Les **sanctions disciplinaires** applicables selon la gravité ou le caractère répétitif de l'acte répréhensible.

Attitude et comportements à adopter en tout temps

1. LE RESPECT

a) JE RESPECTE LES AUTRES

Ici, à l'école de la Mosaïque, je suis respectueux(se) et poli(e) dans mes paroles et dans mes gestes envers les autres élèves, les brigadiers et les adultes. Je ne dis pas de mots vulgaires, je ne sacre pas et je ne réplique pas. Je n'utilise pas de surnoms qui blessent. Je ne fais pas de gestes disgracieux (lever le majeur, cracher, arroser les autres, etc.). J'obéis à tout adulte travaillant à l'école qui s'adresse à moi. Toute forme de violence (tiraillement, intimidation, menaces, bousculade, **même si c'est pour jouer, se défendre**, etc.) n'est en aucun cas tolérée.

b) JE NE PRENDS PAS LES OBJETS DES SANS LEUR PERMISSION

Ici, à l'école de la Mosaïque, je ne vole pas et je ne cache pas les choses qui ne m'appartiennent pas : « Piquer c'est voler ». Aussi, je n'oblige personne à me donner vêtement, argent ou tout autre objet contre son gré (taxage). Pour éviter d'être dépouillé d'objets dispendieux, il est interdit d'avoir un mp3, iPod, un cellulaire, une tablette électronique personnelle, un jeu vidéo (Nintendo DS), des cartes de collection ou tout autre objet de ce type. Il est strictement interdit d'apporter des objets personnels à l'école sans autorisation écrite d'un membre du personnel. L'école n'est pas responsable des objets perdus, brisés ou volés.

c) JE VIENS À L'ÉCOLE PROPREMENT ET CONVENABLEMENT VÊTU(E)

Ici, à l'école de la Mosaique, je porte toujours des chaussures pour éviter les accidents. Je m'habille convenablement et selon la saison et l'état de la cour, c'est-à-dire que je ne porte pas de « shorts », de cuissards, de chandails de type camisole ou «bedaine», de t-shirts ou autres vêtements ou accessoires avec des messages provocateurs ou violents, de robes soleil. Bref, des vêtements qui ne sont pas de mise à l'école. Les vêtements ou accessoires imprimés doivent être conformes aux valeurs de respect, de tolérance, d'inclusion et de diversité prônées par l'école dans le cadre de sa mission éducative. Les vêtements ou accessoires aux imprimés de nature discriminatoires sont interdits.

Dans l'école, je ne me coiffe d'aucun couvre-chef tel un bandana, une casquette, une tuque ou un capuchon de chandail.

Pour les cours d'éducation physique, je m'assure d'avoir à chaque cours un chandail à manches courtes, un pantalon court et des espadrilles qui ne vont pas à l'extérieur. Pour la période hivernale, des cours peuvent se dérouler à l'extérieur, l'habit de neige complet doit être à l'école en tout temps.

Il est à noter que le personnel de l'école assurera un suivi auprès des parents de tout élève ne respectant pas le code vestimentaire de l'école

d) JE PRENDS SOIN DU MATÉRIEL ET DE MON ENVIRONNEMENT

Ici, à l'école de la Mosaique, j'ai toujours mon matériel avec moi ainsi que mon agenda ou mes règles de conduite. Je lui fais attention ainsi qu'au matériel prêté par l'école : manuels, livres de bibliothèque, matériel de musique, d'éducation physique, d'anglais, etc.

Je garde mon pupitre, mon casier et les murs de l'école propres. Je ne fais pas de vandalisme. Aussi, je range mes articles de classe ou mes vêtements aux bons endroits.

Des frais pourront être exigés aux parents en cas d'usure prématurée, de bris ou de perte de matériel.

2. LA CIRCULATION DANS L'ÉCOLE

a) AU SON DE LA CLOCHE JE PRENDS MON RANG

Ici, à l'école de la Mosaique, je cesse de jouer et je me range aussitôt que la cloche sonne. J'entre dans l'école calmement avec la permission du surveillant.

b) JE CIRCULE CLAMEMENT DANS L'ÉCOLE

Ici, à l'école de la Mosaïque, je marche, je ne cours pas dans les corridors. Je circule toujours à droite. Je ne **traîne pas** et je ne dérange pas les autres. Au vestiaire et dans les corridors, je ne parle que lorsque c'est nécessaire et en chuchotant. Je dois avoir la permission de circuler pendant les heures de classe.

3. LA SÉCURITÉ À L'ÉCOLE

a) J'AGIS DE FAÇON SÉCURITAIRE

Ici, à l'école de la Mosaïque, je ne pousse pas les autres. Je ne donne pas de jambettes. Je ne lance pas de cailloux, de balles de neige ou d'autres objets dangereux. Je n'apporte pas d'objets à caractère violent.

Afin d'assurer la sécurité lors des récréations, je dois respecter les aires de jeux, les différentes règles, prendre mon rang sans perdre de temps et respecter les limites du terrain de l'école. En aucun temps je bouscule les autres, et ce, même pour jouer.

Toute fugue sera référée à la police et les parents seront immédiatement informés.

4. POLITIQUE COLLATIONS ET ANTI-FRIANDISE

a) Ici, à l'école de la Mosaïque, seuls les fruits et légumes (frais de préférence) ainsi que les produits laitiers (fromage, yogourt) sont acceptés à l'école. **Tous les produits contenant des noix ou des arachides sont strictement interdits.**

b) Pour respecter la politique anti-friandise, je n'apporte pas de gomme, de croustilles, de maïs soufflé, de chocolat, de bonbons, de graines de tournesol, de noix ou d'amandes sans l'autorisation d'un membre du personnel.

NOTES Les règles de l'école sont complétées par celles de la classe. Chaque enseignant détermine ses propres règles de fonctionnement (exemple : silence, écoute, travail en classe et à la maison, etc.).

Conformément à la loi 112, il est interdit de fumer et de vapoter en tout temps dans l'école ainsi que sur les terrains mis à la disposition de l'école. De plus, toute arme, drogue et objet relié à la consommation sont interdits.

J'ai lu attentivement les parties 1, 2, 3 et 4.

Signature des parents : _____

Date : _____

Systeme de motivation

Actions mises en place pour motiver les élèves à respecter les règles de conduite et de classe.

Méritas

Institué pour récompenser les élèves sélectionnés qui se sont distingués dans différentes catégories.

Systeme de renforcement axé sur le positif

Des tirages auront lieu occasionnellement pour valoriser les élèves ayant eu un bon comportement et qui auront fait des efforts pour s'améliorer.

Trophée de l'athlète de l'année

Lors de la cérémonie de remise de diplômes des élèves de 6^e année, une fille et un garçon recevront le trophée de l'athlète de l'année.

Tableau d'honneur

On en retrouve dans différents lieux de l'école pour souligner les efforts, les qualités et les bons coups des élèves.

Attribution de responsabilités

Les élèves ont la possibilité de s'impliquer dans différents projets d'école tels que : le Conseil des élèves de l'école de la Mosaïque, la brigade scolaire, le tutorat, etc.

Récompenses de classe

Chaque enseignant ou intervenant de l'école établit son propre système de motivation en classe. En voici quelques exemples : repas en classe, privilèges, diplômes, tirages, prolongation de récréations, etc.

Mesures en cas de manquement mineur aux règles de conduite

Signature de l'intervenant dans le cahier des règles de conduite ou de l'agenda

L'année scolaire se divise en dix mois. Tout au long de l'année, tu dois te comporter en respectant les règles de conduite de l'école. Quand tu enfreins une règle, c'est un manquement mineur, tu auras donc une signature dans ton agenda.

- Après trois signatures pour la même règle, dans un même mois, une intervention ciblée visant un temps d'arrêt sera faite par un intervenant (TES, enseignant, direction) auprès de toi et tes parents seront avisés des mesures prises

Les interventions se veulent bienveillantes et constructives, par exemple : discussion, réflexion, choix d'un défi personnel, retenue éducative et travail en lien avec les gestes posés, etc.

Gestion des manquements majeurs

Tous les élèves de l'école de la Mosaïque ont le droit de vivre en sécurité et en harmonie avec les pairs et les adultes. La position de l'équipe-école est très claire. Toute forme d'intimidation et de violence est jugée inacceptable et intolérable. Un des objectifs de notre projet éducatif est de procurer aux élèves un environnement propice aux apprentissages et un milieu sain et sécuritaire. Toutes nos interventions doivent tendre vers l'atteinte de cet objectif en commençant par la prévention, qui est l'affaire de tous !

Violence :

Toute manifestation de force, de forme verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle, exercée intentionnellement contre une personne, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens.

Intimidation :

Tout comportement, parole, acte ou geste délibérés ou non à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace, dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser.

Chaque plainte ou signalement sera analysé selon notre protocole d'intervention pour contrer la violence et l'intimidation :

Signalement : Dénonciation d'une situation ou d'un événement relatif à un élève, victime ou auteur d'un acte d'intimidation ou de violence faite à tout intervenant de l'école en vue de prendre des mesures préventives ou correctives.

Plainte : Dénonciation par un élève ou ses parents, s'il est mineur, d'une situation ou d'un événement dont il est victime qui, après analyse par la direction d'école, constitue un acte d'intimidation ou de violence. Est également considéré comme une plainte, un signalement qui, après analyse par la direction d'école, constitue un acte de violence ou d'intimidation.

Article 76 LIP concernant les gestes et échanges proscrits en tout temps

« Tous les gestes et les échanges proscrits, qu'il soit commis dans l'école ou à l'extérieur de l'école, lorsqu'il a un impact sur le fonctionnement à l'école y compris par le biais des médias sociaux ou lors de l'utilisation du transport scolaire seront sanctionnés selon les règles de conduite et mesures de sécurité de l'école. »

Loi sur l'instruction publique (LIP)

À l'école de la Mosaïque, nous considérons comme étant des manquements majeurs les gestes suivants :

- Intimidation, cyberintimidation
- Violence (agression, bataille, menaces, voie de fait, mordre griffer, pincer etc.)
- Impolitesse grave envers l'adulte ou un élève
- Langage vulgaire et déplacé
- Gestes à caractère sexuels ou obscènes
- Vol, vandalisme
- Fugue
- Taxage
- Possession d'arme ou d'objets dangereux (canif, couteau de chasse etc.)
- Possession ou vente de produits illicites et/ou de drogue
- Etc.

« Lors d'un manquement majeur, l'élève s'expose à une sanction qui est déterminée par la direction de l'école. Elle tient compte de la gravité, la durée, la fréquence, l'étendue, la dangerosité, la légalité du comportement et de l'impact sur la ou les victimes. Le choix tient compte également de l'âge, de la maturité, de l'aptitude de l'élève et de l'intérêt de l'élève. »

Loi sur l'instruction publique (LIP)

Exemples d'interventions, de suivi et de sanctions aux manquements majeurs :

- Réflexion ;
- Lettre d'excuses;
- Travaux supplémentaires;
- Travaux communautaires;
- Gestes de réparation;
- Contrat d'engagement;
- Interdiction d'être sur la cour d'école pendant une durée prescrite ;
- Perte de récréations;
- Garde à vue;
- Récréations supervisées;
- Rencontre de l'élève avec ses parents et la direction ;
- Retenue après la classe ou lors d'une journée pédagogique ;
- Appel téléphonique aux parents ;
- Intervention policière;
- Plainte policière ;
- Facturation ou remplacement pour le bris ou le vol ;
- Suivi TES ou psychoéducatif;
- Suspension interne;
- Suspension externe;
- Autre

Engagement de l'élève et de ses parents

Je certifie avoir lu les règles du code de vie de l'école de la Mosaïque et celles du service de garde.

Je suis conscient(e) que mon agenda est un outil de travail important. Si je le perds ou s'il est jugé en mauvais état pendant l'année scolaire, je pourrais être tenu(e) de le remplacer à mes frais.

Je m'engage à respecter les règlements de l'école, incluant ceux du service de garde et j'accepterai les conséquences qui découleront d'un manquement mineur ou d'un manquement majeur à l'une ou l'autre des règles établies.

Je m'engage à faire les efforts nécessaires afin de réussir mon année scolaire, et ce, de façon harmonieuse.

Signature de l'élève : _____

Signature de l'autorité parentale : _____

Travaillons ensemble et mobilisons toutes nos ressources vers un seul but : la réussite de chacun !